



Aides locales proposées par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)

Vous êtes propriétaire de maison ou appartement à rénover : la CCPA propose depuis octobre 2018 un nouveau service d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements du territoire.

Ce service appelé Plateforme de rénovation énergétique vise à vous :

- Simplifier le passage à l'acte et vous accompagner dans votre projet ;
- Rassembler les acteurs de la rénovation énergétique.

Afin de développer sa politique de rénovation énergétique du logement, la CCPA met en place une aide à l'investissement pour les propriétaires occupants. Cette aide est octroyée aux porteurs de projets éligibles.

1. Bonus de Performance Energétique (BPE)

Bénéficiaire: vous êtes particuliers propriétaires occupants d'un logement en résidence principale achevé depuis plus de 2 ans et non-éligibles aux aides de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Modalités:

- Vous devez impérativement avoir signé la Charte d'accompagnement de la plateforme CCPA.
- L'ensemble des travaux entrepris devra engendrer un gain énergétique de 15%. Ce gain énergétique sera validé par un technicien de l'ALEC Ain dans le cadre de l'accompagnement plateforme.
- Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) devront être directement sollicités par vous-même ou valorisés par l'artisan à votre **bénéfice**.
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise titulaire d'une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement RGE » de l'établissement du devis à la facturation.

Dépenses éligibles : Les travaux devront répondre aux critères de performance détaillés dans le tableau cidessous.

Travaux éligibles	Exigences techniques	
Isolation de toiture terrasse	$R \ge 5 \text{ m}^2.\text{K/W}$	
Isolation des rampants de toiture et plafond de combles	$R \ge 7.5 \text{ m}^2.\text{K/W}$	
Isolation des combles perdus	$R \ge 9 \text{ m}^2.\text{K/W}$	
Isolation des murs en façade ou en pignon	$R \ge 4 \text{ m}^2.\text{K/W}$	
Isolation des planchers bas, sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert	R ≥ 3,5 m ² .K/W	
Fenêtres ou portes-fenêtres	Uw ≤ 1,3 W/m².K	

Montant de la subvention : Prime forfaitaire de 750 € dans la limite de 80% du montant total des travaux. Le montant total des aides (BPE et CEE) ne pourra dépasser le montant total des travaux éligibles à l'aide BPE.











2. Fonds d'aide aux Energie Renouvelables (FAER)

Bénéficiaire: vous êtes particulier propriétaire occupant si la toiture est isolée selon les exigences du Crédit d'Impôts Transition Énergétique — CITE - 2018 sur justificatif, et si l'isolation doit être réalisée, le niveau doit respecter les exigences du BPE.

Modalités:

- Vous devez impérativement avoir signé la Charte d'accompagnement de la plateforme CCPA.
- Les équipements doivent répondre aux critères d'éligibilité du CITE.
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise titulaire d'une qualification RGE de l'établissement du devis à la facturation.

Montant de la subvention : Prime forfaitaire de 750 € pour l'installation d'un équipement utilisant et/ou valorisant une énergie renouvelable (bois ou autres biomasses, solaire thermique, éolien, géothermie).

3. Accompagnement

L'accompagnement proposé par la CCPA comprend :

- Visite-conseil du logement
- Conseils pour la définition d'un plan de travaux personnalisé
- Mise en relation avec des entreprises référencées par la plateforme
- Appui dans l'analyse des devis et le montage des dossiers d'aides financières
- Sensibilisation sur l'usage du logement rénové
- Suivi des consommations post-travaux

La CCPA demande aux porteurs de projet une participation financière de 150€ TTC.

Documents à fournir

Le dossier de demande de subvention, validé par un conseiller énergie de l'ALEC Ain doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre signée et adressée à Monsieur le Président de la CCPA
- Un ou plusieurs devis descriptifs détaillés NON SIGNÉS
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du demandeur
- Les deux derniers avis d'imposition.

Le versement de la subvention sera effectué sur présentation des factures correspondantes aux devis.

Pour toute demande d'information veuillez contacter :

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC Ain) 102 boulevard Edouard Herriot - CS 88405 01008 Bourg-en-Bresse Cedex

Tel: 04.74.45.16.46 info@alec-ain.fr











M/Mme/Mlle Adresse : Téléphone :

Monsieur le Président Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain 143 Rue du Château 01150 Chazev-Sur-Ain

	01130 Chazey-3ul-Alli						
	Date : à à						
Ol	Objet : demande de subvention dans le cadre Bonus de Performance Energétique (BPE)						
M	onsieur le Président,						
so	?/Nous, soussigné(e/s),						
Le	es travaux prévus sont (à cocher dans la liste) :						
	Isolation toiture terrasse (R ≥ 5 m².K / W)						
	Isolation rampants de toiture et plafond de combles (R ≥ 7,5 m².K / W)						
	Isolation planchers de combles perdus (R ≥ 9 m².K / W)						
	Isolation des murs en façades ou en pignon (R ≥ 4 m².K / W)						
	Isolation plancher bas sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert (R ≥ 3,5 m².K / W)						
	Fenêtres ou portes fenêtres (Uw ≤ 1,3 W / m² . K)						
l'ense justif Dans	'engage / Nous nous engageons à faire réaliser ces travaux par des professionnels et à fournir emble des pièces nécessaires à la constitution du dossier et notamment celles permettant de l'ier du respect des critères de performance énergétique imposés poste par poste. l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma / notre considération nguée.						
	M et Mme						











M et Mme : Adresse : Téléphone :

Monsieur le Président Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain 143 Rue du Château 01150 Chazey-Sur-Ain

		Date :		à					
Objet : demande de	Objet : demande de subvention dans le cadre du Fonds d'aide aux Energie Renouvelable (FAER)								
Monsieur le Préside	Monsieur le Président,								
Je/Nous, soussigné(e/s),, sollicite/sollicitons une subvention auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain dans le cadre de l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable dans notre logement.									
Nous envisageons l'installation de :									
	Chaudière Bois (g	ranulés ou buches)							
	Poêle à bois (gra	anulés ou buches)							
	Equipement so	laire thermique							
	Eoli	enne							
	Pompe à chaleı	ur géothermique							
Je m'engage / Nous nous engageons à faire réaliser ces travaux par des professionnels et à fournir l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier et notamment celles permettant de justifier du respect des critères de performance énergétique imposés poste par poste.									
Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de <i>ma / notre</i> considération distinguée.									
		M et Mme	••••••	•••••					









